

CIRCULAIRE N° 2440**DU 10 septembre 2008****Objet : journal de classe de l'enseignement secondaire.****Réseaux : CF****Niveaux et services : SEC (PE/Ord)**

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française		AGERS
<u>Destinataire</u>	Directions d'établissements		secondaire ordinaire
<u>Contact</u>	David MAIRE	02/690.81.59	david.maire@restode.cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	OUI		NON
<u>Concerne</u>	Journal de classe		

Renvoi(s) : circulaire n°1773 du 12 mars 2007 relative au journal de classe de l'enseignement secondaire**Nombre de page(s) : 1****Mots-clés : journal – classe – secondaire**

Bruxelles, le 10 septembre 2008

Madame la Préfète des Etudes, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet des Etudes, Monsieur le Directeur,

J'ai appris que certains établissements n'utilisaient pas le journal de classe du réseau édité par Frameries.

Je vous rappelle la décision ministérielle qui vous a été communiquée par circulaire n°1773 du 12 mars 2007, à savoir que ce journal de classe doit être utilisé dans tous les établissements du réseau et dans toutes les classes.

Je vous prie de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.

Je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS